



ABANDON DES STAGIAIRES PAR LA DIRECTION INTERRÉGIONALE DE MARSEILLE !

Un abandon organisé !

89 stagiaires vont arriver au CP Marseille pour prendre leurs fonctions en prévision de l'ouverture de Baumettes 3. Et pourtant, jusqu'au jour de l'amphithéâtre décidant de leurs affectations, aucune solution d'hébergement temporaire n'a été prévue par la Direction Interrégionale de Marseille.

15 jours pour se débrouiller ou dormir dehors !

En quittant l'école, les surveillants stagiaires n'ont que 15 jours (parfois moins !) pour trouver un logement. Ce délai est déjà une aberration. Mais cette année, la DI enfonce le clou : **aucune prise en charge n'est prévue pour un hébergement temporaire**, contrairement à la règle qui est pratiquée dans d'autres DISP, y compris celle de Marseille, jusqu'alors !

Une administration silencieuse et passive !

Nos interventions pour anticiper ce problème ont été **ignorées**. La DI a laissé partir les formateurs à l'ENAP sans directives claires. Et maintenant ? Ils **attendent que la tempête passe**, sacrifiant l'accueil des stagiaires qui arrivent des quatre coins de la métropole et des DROM-COM.

Des excuses de dernière minute : une honte ! La Direction Interrégionale par la voie de son Secrétaire Général met en avant des contraintes budgétaires et prétend que ce financement ne serait pas légal. Une justification tardive et inacceptable qui vient renforcer l'impression d'improvisation et d'abandon total des stagiaires.



Un traitement inacceptable et discriminatoire !

La DISP Marseille est la seule à refuser cet accompagnement essentiel pour les primo-affectés, balayant d'un revers de main des accords passés et de fait, abandonne le CP Marseille qui n'a pas les moyens d'absorber financièrement cette arrivée massive de stagiaires.

Une décision tardive, irresponsable, et irrespectueuse !

FO, UFAP et SPS, membres de la CAPL disent

NON !

Suite à cette situation, les trois organisations syndicales ont décidé de boycotter la Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) de titularisation de la 216eme promotion afin d'exprimer leur mécontentement.

Cependant, aucune incidence pour nos collègues stagiaires de cette promotion, la CAPL a été reportée au 30 janvier 2025.

Nous exigeons immédiatement :

- Le retour de la prise en charge des hébergements temporaires pour TOUS les stagiaires.
- Une communication claire et transparente auprès des agents, ce qui est loin d'être le cas.
- Une véritable anticipation sur les prochaines arrivées de surveillants stagiaires.

Solidarité, respect, et dignité pour nos collègues stagiaires !



Marseille, le 22 janvier 2025

Les membres FO UFAP SPS de la CAPL
de la DISP Marseille